

Sommaire

La vie associative :

Au siège de l'association2

Les instances de décisions de contrôle.....2

Communication.....3

Lien avec la Fédération Nationale des ADEPAPE.....3

Le travail en partenariat avec la Métropole de Lyon.....3

L'action sociale et éducative sur la Métropole de Lyon :

Données statistiques concernant les personnes accompagnées.....4

- Nombre de personnes accompagnées.....4
- Service de l'aide sociale à l'enfance dont sont issues les personnes accompagnées.....5
- Les différents types d'accompagnements dirigés auprès du public.....7
- Comment les jeunes sont orientés à l'ADEPAPE 69.....8
- Les attributions des prêts et des aides financiers.....12

Conclusion.....14

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

La vie associative

Au siège de l'association

- ❖ **Le poste de référent social et éducatif** est occupé par monsieur Evan BARCOJO de formation d'éducateur spécialisé depuis août 2020. Cette création de poste a commencé d'abord par une embauche en tant qu'apprenti en 3^{ème} année de formation d'éducateur spécialisé puis sur une année en CDD pour déboucher à partir de septembre 2022, sur un CDI. Les membres du conseil d'administration ont tenu à mesurer progressivement les avancées significatives de ce projet de professionnalisation de l'association dans le champ de l'insertion sociale. Il s'agit donc d'un cheminement réfléchi en prenant le temps d'évaluer de la pertinence de cette fonction au sein de l'ADEPAPE.
- ❖ **L'équipe Bénévole** s'est renforcée cette année. En effet, nous sommes passés de 5 bénévoles à 8 bénévoles (Marketing Digital, psychologue du travail, docteur en chimie, une éducatrice spécialisée, personne reconversion professionnelle, deux retraités et une bénévole sans papier). Les membres sont composés majoritairement de personnes qui n'ont pas eu de parcours à l'aide sociale à l'enfance. Cette diversité des profils favorise des rencontres enrichissantes pour les jeunes accompagnés. Ils participent au développement de l'association ainsi qu'à certain accompagnement auprès du public accompagné dans un esprit de complémentarité avec le référent social et éducatif de l'association.
- ❖ La création d'un poste salarié permet **l'accueil et l'accompagnement de groupe d'étudiants et de stagiaires**. Quatre stagiaires issus de milieu très différent (3^{ème} année licence science politique, 1^{ère} année moniteur éducateur, 3^{ème} année licence intervention sociale) ont pu être accompagnés. Durant l'année 2021/2022, le référent social a accompagné un groupe d'étudiant en 1^{ère} année d'assistante de service sociale à l'école Rockefeller. Il s'agit d'un module intitulé « Diagnostic Social et Territorial Partagé » avec comme thème « Entre savoir situés, solidarités et soutien entre pairs ». Débouchant en fin d'année sur un temps de restitution, d'échange et de réflexion. En cette fin d'année 2022 il est prévu que deux étudiantes (3^{ème} année psychologie et 1^{ère} année Bachelor en Marketing Digitale) effectuent leur stage à l'ADEPAPE 69. Nous reconduisons une seconde fois l'accompagnement d'un groupe d'étudiant en 1^{ère} année ASS à Rockefeller sur 7 demi-journées sur le thème « construire une expertise partagée dans le social ».

Les Instances de décisions de contrôle

- ❖ **Le conseil d'administration** a eu lieu le 01/06/22 dont la décision d'un passage en contrat CDI sur le poste de référent social et éducatif a été validé. Un autre sera prévu su le mois de novembre.

- ❖ **La commission sociale** composée de trois membres faisant partie du conseil d'administration a été sollicité à sept reprises cette année. Cette commission consiste à évaluer la situation transmise par le référent social et éducatif afin de décider d'un accord ou non d'une aide et/ou d'un prêt supérieur à 100 euros. Il s'agit d'un levier financier intéressant pour les jeunes qui souhaitent intégrer un logement (caution, 1^{er} loyer), endettement divers, permis de conduire, retrait titre de séjour, passeport, frais administratives lié à une formation.

Communication

- ❖ **Le nouveau site internet de l'association « adepape69.org »** est dorénavant disponible en ligne. Projet qui a été piloté par madame GILBERT-DESVALLONS Ambre (bénévole) en collaboration avec madame HAMZA Leila (bénévole) et monsieur BARCOJO Evan (Réfèrent social et éducatif). Nous pouvons dire que ce nouveau site internet reflète la nouvelle dynamique associative de l'ADEPAPE 69 depuis la création d'un poste salarié et par la constitution d'une équipe de bénévole jeune et créative.
- ❖ **La rédaction du projet de service** qui a débuté en juin 2021 est susceptible d'être finalisé en cette fin année 2022. Ce projet consiste à poser les chalons d'une ADEPAPE 69 qui se développe dans sa manière de fonctionner et de s'organiser et qui s'inscrit davantage dans les projets Métropolitain de la ville de Lyon (Observatoire Métropolitain de la protection de l'enfance, projet métropolitain des solidarités). Ce projet est rédigé par madame GARDET-FLOUZAT Carla (bénévole) et monsieur BARCOJO Evan (réfèrent social et éducatif).

Lien avec la Fédération Nationale des ADEPAPE

- ❖ **Congrès du 5 au 6 Mars sur le thème : « Protection de l'Enfance et Handicap : Causes des troubles psychologiques à l'adolescence et effets sur l'avenir des jeunes concernés ».**
En Présence du Défenseur des Droits des Enfants, d'une pédopsychiatre et du Directeur Général Adjoint des Solidarité du Bas-Rhin.
- ❖ Les passerelles au sein du réseau des ADEPAPE des différents départements sont bien existantes pour les jeunes qui changent de Départements. Il s'agit d'assurer une continuité dans l'accompagnement en cours afin de permettre à des jeunes de poursuivre leur projet de vie.

Le travail en partenariat avec la Métropole de Lyon

- ❖ **Présence à la Maison de l'adoption**
- **Comité de coopération** : ce comité réuni plusieurs acteurs associatif : EFA 69, Horizon Parrainage, la Voix des Adoptés, l'UDAF et l'ADEPAPE 69. Cette instance est présidée par Mme BERNARD Béatrice Directrice adjointe, Délégation Solidarité, Habitat et

Education et Direction Adoption. Il s'agit d'un partage d'expérience et de réflexion autour du thème de l'adoption permettant d'enrichir et nourrir notre approche sur le thème de l'adoption. Monsieur BARCOJO Evan référent social et éducatif représente l'ADEPAPE 69 à ce comité. Il s'est tenu deux comités de coopération cette année l'un en février et l'autre sur le mois de mai.

- **Groupe de travail sur les Alternatives à l'Adoption** : Cette instance est également présidée par Mme BERNARD Béatrice Directrice adjointe, Délégation Solidarité, Habitat et éducation et Direction adoption. Ce sont aussi les mêmes associations partenaires citées ci-dessous qui y sont représentées. Il s'agit de réfléchir sur d'autres alternatives à l'adoption pour des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance avec le statut de pupille de l'état mais également auprès des autres enfants confiés. Monsieur BARCOJO Evan représente l'ADEPAPE 69 à ce groupe de travail. Il s'est tenu trois groupes de travail, un sur le mois de janvier, l'un en mai et un sur le mois d'octobre.

- ❖ **Le CONSEIL DE FAMILLE AUX PUPILLES DE L'ETAT ET COMMISSION D'AGREMENT EN FIN D'ADOPTION** dont l'ADEPAPE 69 est représenté par monsieur Paul DUMAS bénévole (titulaire conseil de famille et commission A d'agrément à l'adoption) ainsi que par monsieur Evan BARCOJO référent social et éducatif (titulaire commission B d'agrément à l'adoption). Chacun d'entre eux sont suppléant l'un de l'autre.
C'est environ 15 conseils de famille et 26 commissions d'agrément à l'adoption.

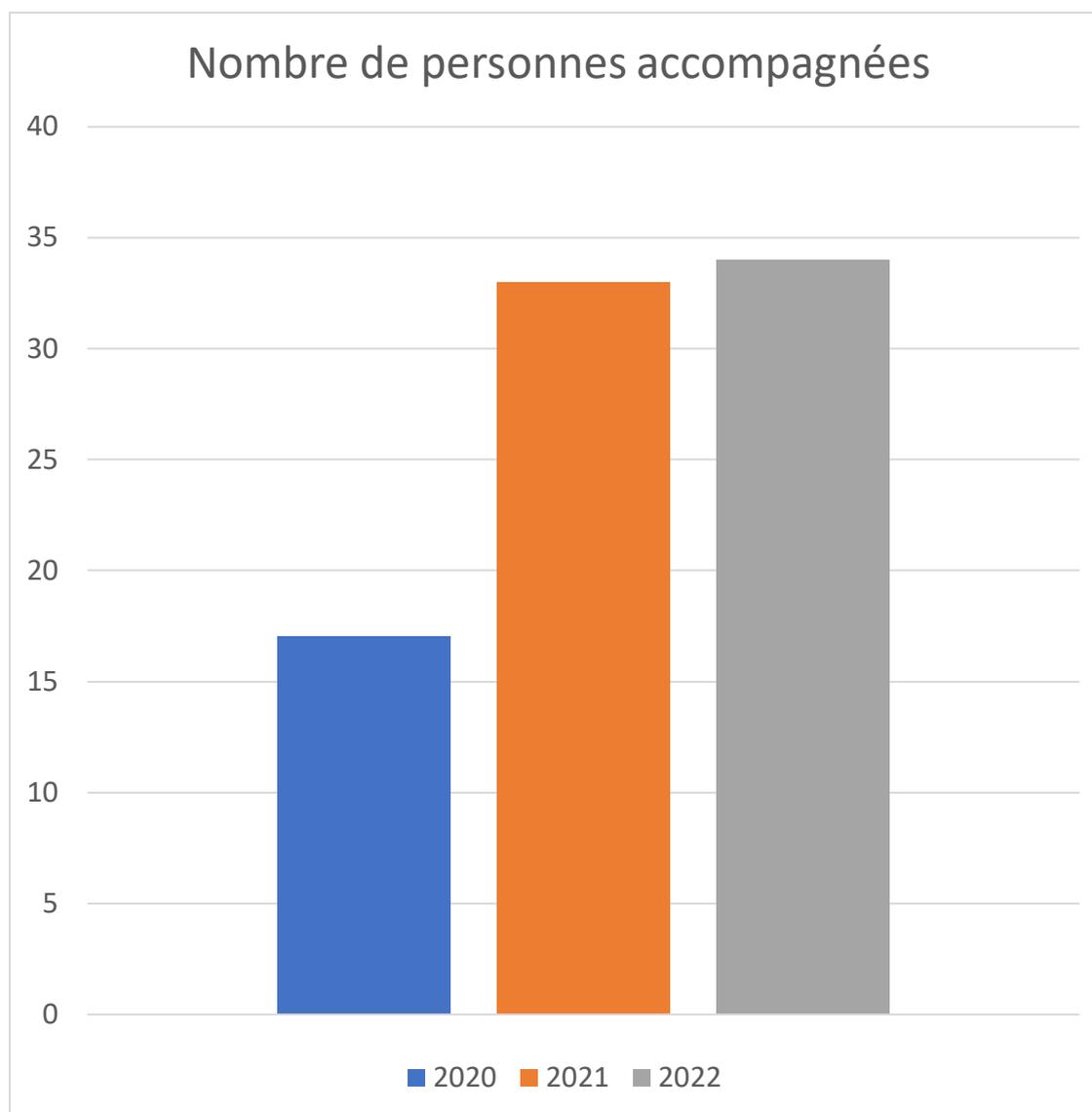
- ❖ **La Commission d'Examen de la Situation et du Statut de l'Enfant Confié (CESSEC)** dont l'ADEPAPE est représenté par monsieur Evan BARCOJO référent social et éducatif en tant que titulaire. Monsieur Paul Dumas en est le suppléant.
C'est 10 CESSEC au cours de cette année 2022.

- ❖ **Dans le cadre de l'Observatoire Métropolitain de la Protection de l'Enfance** l'ADEPAPE a fait le choix de faire partie du **comité stratégique de pilotage (CSP)** en étant représenté par monsieur Evan BARCOJO référent social et éducatif. Il y a eu deux CSP à ce jour cette année. L'association a pu y être représenté sur celui du 23/06/22 et non sur celui du 14/09/22 du fait d'un rendez-vous important déjà avant celle du CSP.

- Présence de monsieur Evan BARCOJO au **comité stratégique de pilotage partenariale** qui s'est tenu le 15/06/22. Dans le cadre d'un financement du projet d'équipe mobile départementale ressource de pédopsychiatrie en direction des établissements socio-éducatifs de l'ASE par le fonds national « **mesures nouvelles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 2021** », avec un co-financement par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône.

- Présence de monsieur Evan BARCOJO à la conférence sur le **thème : « Comment mobiliser le pouvoir d’agir des personnes concernées »** le 23/06/22 dans le cadre du projet métropolitain des solidarités.
- L’ADEPAPE fait également partie du **groupe de travail sur le thème : « l’Emancipation des jeunes »**. C’est également monsieur Evan BARCOJO qui y représente l’association. Il y a eu deux groupes de travail à ce jour : le 20/05/22 et le 19/10/22.
- Monsieur Evan BARCOJO sera également présent au **groupe de travail sur le thème : « développement du pouvoir d’agir »** qui se tiendra le 09/11/22.
- **Collaboration et réflexion sur la thématique de la participation des personnes concernées** auprès du foyer des adolescentes du PRADO ainsi qu’avec le service d’accompagnement éducatif intensif (AEI) de la sauvegarde 69. Il s’agit de proposer un espace d’expression des jeunes confiés sur leur regard porté concernant l’institution d’accompagnement. Ce projet s’inscrit dans le cadre de l’OMPE.
- ❖ **Travail de collaboration entre les Maisons de la Métropole (MDM) l’ADEPAPE 69** afin d’éviter les sorties sèches de la protection de l’enfance. Monsieur Evan BARCOJO référent sociale et éducatif collabore régulièrement avec des travailleurs sociaux en MDM pour des jeunes en cours de contrat jeune majeur dont l’échéance prendra fin incessamment sous peu. C’est donc une possibilité pour les travailleurs sociaux d’orienter des jeunes à besoin spécifique à l’ADEPAPE afin de poursuivre le travail déjà entrepris par le service gardien.

Données statistiques concernant les personnes accompagnées



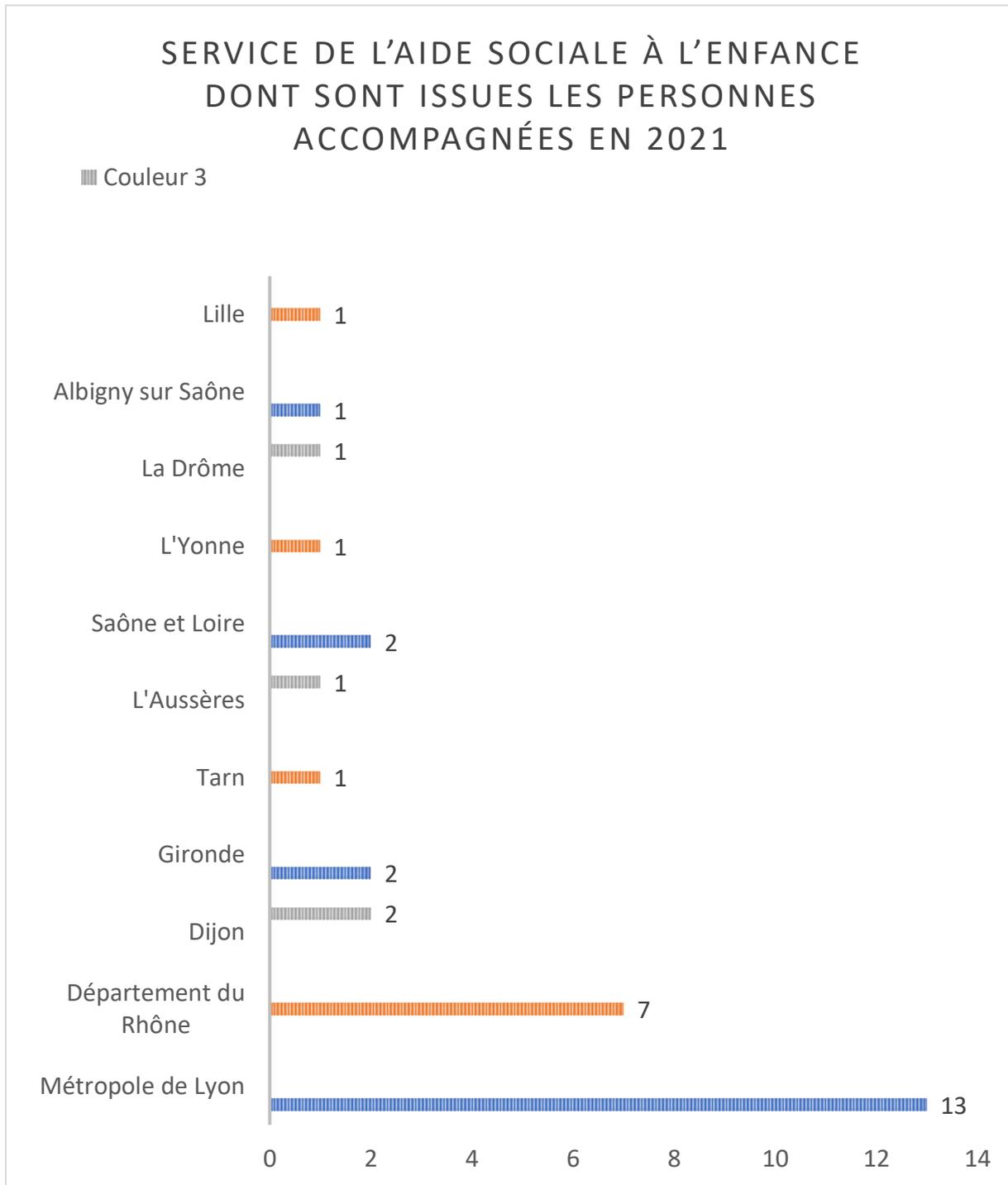
2020 : 15 jeunes de moins de 30 ans et 2 personnes de plus de 30 ans. 35 entretiens menés.

2021 : 30 personnes de moins de 30 ans et 3 personnes de plus de 30 ans. 158 entretiens menés et 145 entretiens téléphonique.

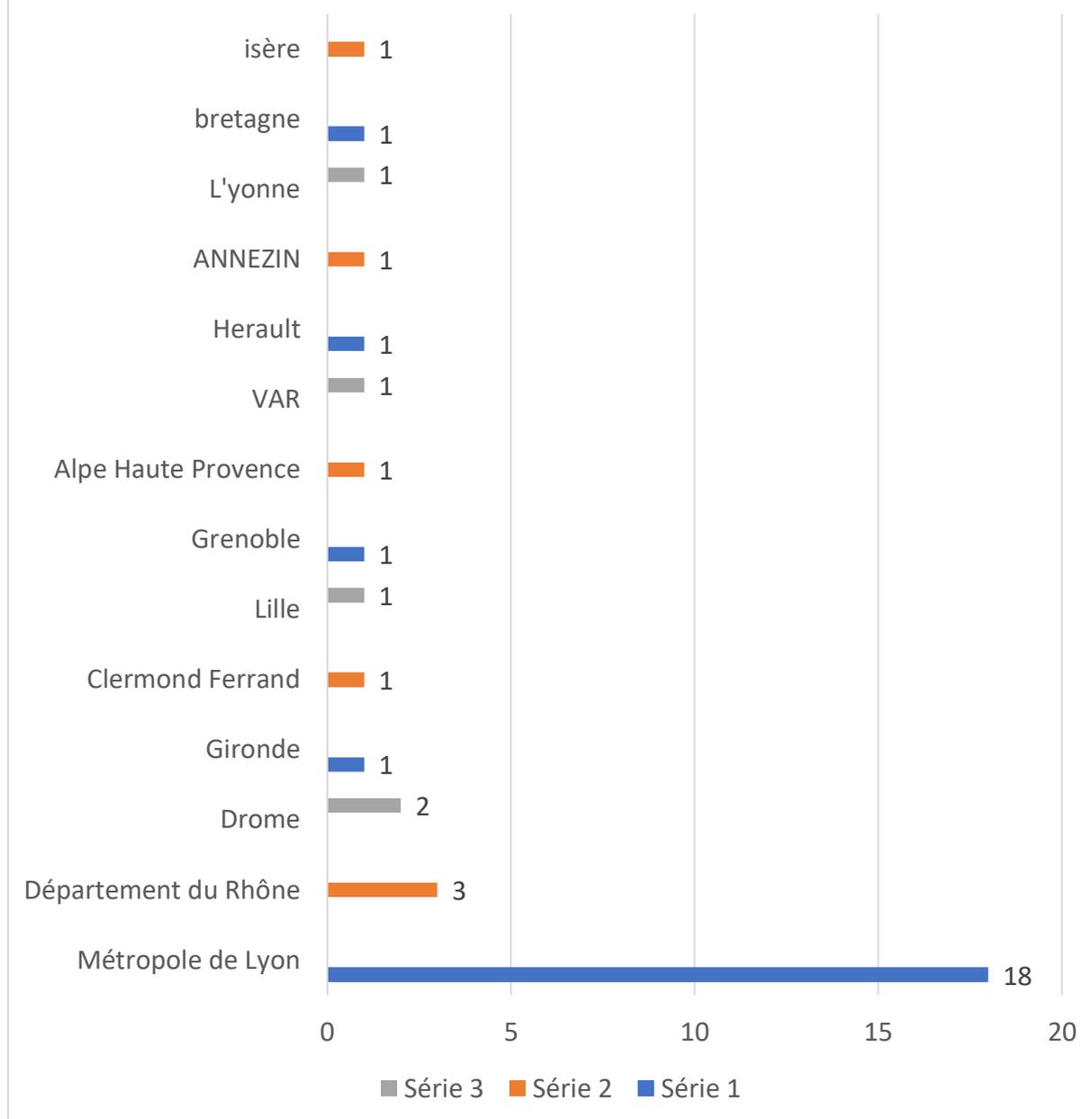
2022 : 33 personnes de moins de 30 ans et 2 personnes de plus de 30 ans. 135 entretiens et 126 entretiens téléphonique.

La majorité des jeunes accompagnés ont entre 18 et 25 ans ce qui centre nos actions vers ceux qui vont ou sont sortie d'une mesure à l'aide sociale à l'enfance. Il s'agit donc bien de répondre à un besoin spécifique sur le territoire de la métropole de Lyon auprès notamment des 18/25 ans.

Monsieur Evan BARCOJO référent social et éducatif accompagne chaque année environ 35 jeunes en collaboration avec des bénévoles de l'association auprès de certaines situations. L'année 2020 est assez particulière puisqu'il y avait un long confinement dû à la crise sanitaire. L'association sensibilise quasiment 35 jeunes chaque année. Cette année il y a 16 jeunes qui sont accompagnés dont la rencontre s'était faite l'année dernière (2021). Ce qui revient à dire que **50% des jeunes sur l'année 2021 tiennent à maintenir un lien sur du long terme au regard de leur situation respective**. Nous pouvons donc dire que la continuité du lien est effective sur du moyen et sur du long terme, permettant ainsi aux jeunes de bénéficier d'un lieu « repère » qui fait sens dans la poursuite de leur parcours.

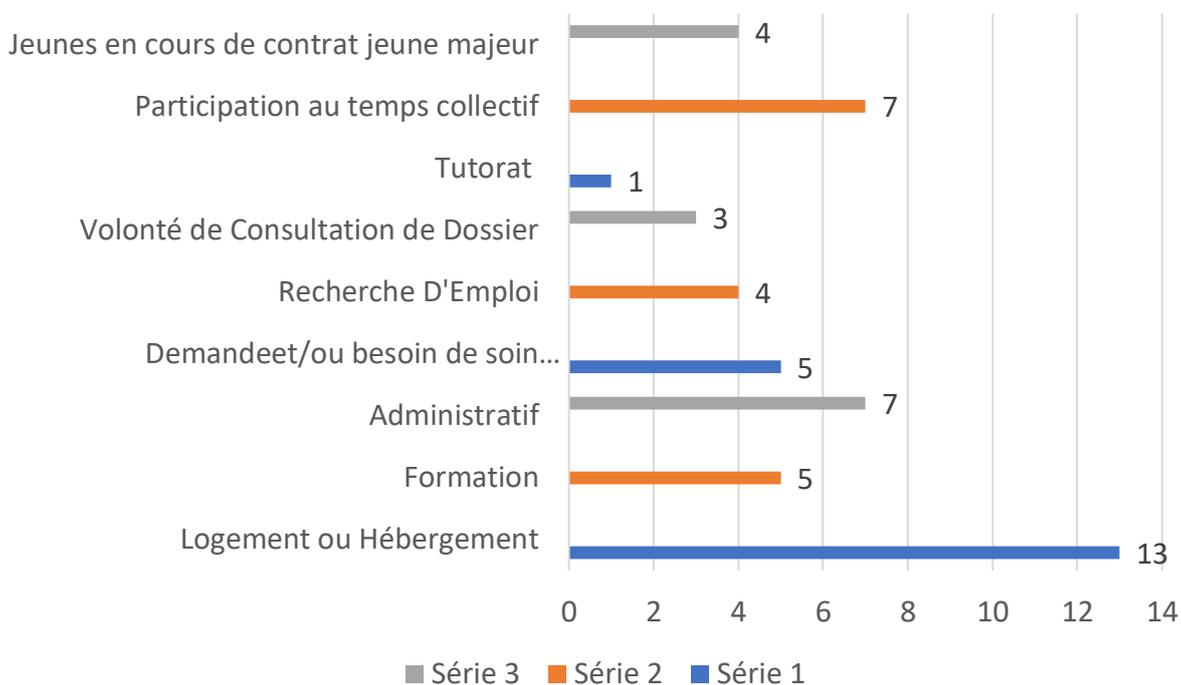


Service de l'aide sociale à l'enfance dont sont issues les personnes accompagnées en 2022

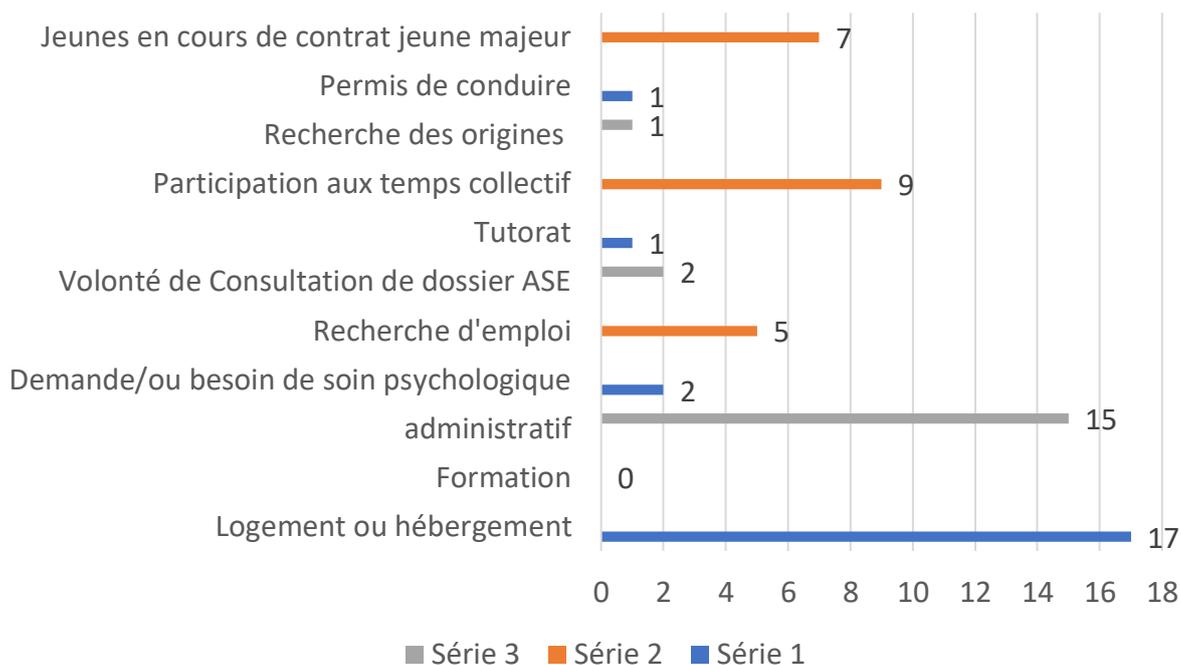


Les deux graphiques ci-dessus montrent que le public concerné est majoritairement issu de la protection de l'enfance de la **Métropole de Lyon**. D'ailleurs nous pouvons constater d'une **augmentation à ce niveau-là de 5 personnes par rapport à l'année 2021**. En ce qui concerne les autres départements de provenances il n'y a quelques nouveaux lieux géographiques : Annezin, le Var, Alpe Haute Provence, la Bretagne et l'Hérault.

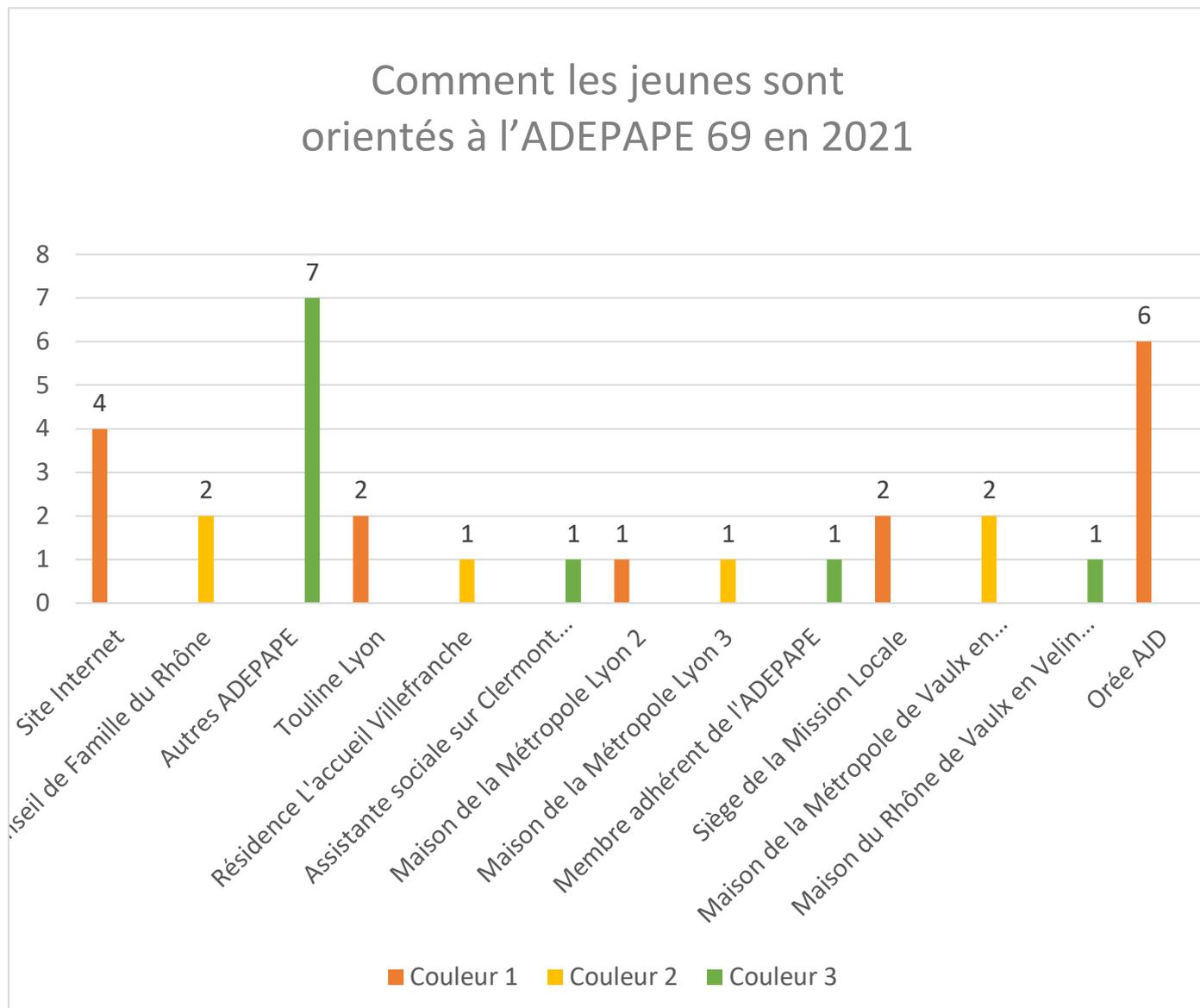
Les différents Types d'accompagnements engagés auprès du public en 2021

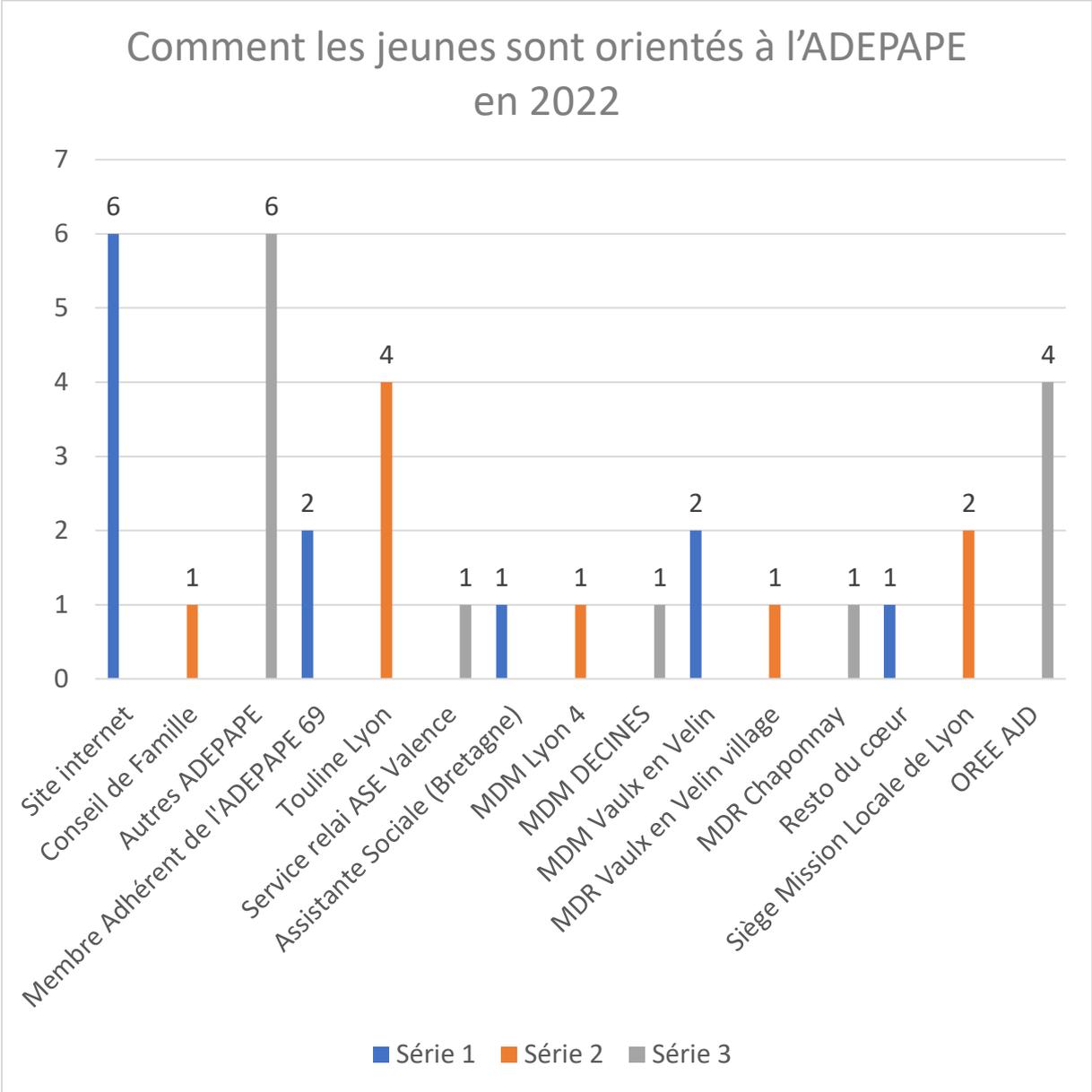


Les différents types d'accompagnements engagés en 2022



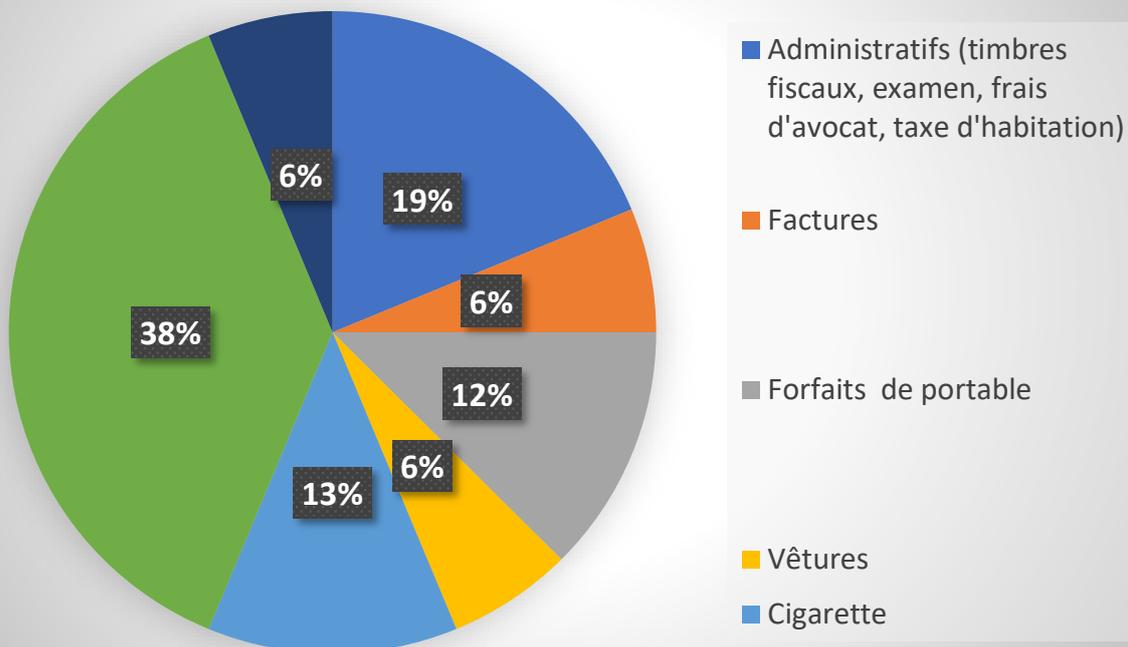
Nous pouvons remarquer via les deux graphiques ci-dessus que **le nombre de jeunes en cours de contrat jeune majeur qui sont accompagnés par l'ADEPAPÉ 69 est en augmentation de 3 personnes par rapport à l'année 2021**. Il s'agit d'un constat supplémentaire qui nous permet de dire que notre mission première de permettre une passerelle qui fait continuité auprès des futurs sortant de l'ASE répond à un besoin spécifique sur le territoire Métropolitain. Nous constatons que la recherche d'un logement ou d'un hébergement reste aussi cette année majoritaire en termes de besoin. Les jeunes qui sont dans une certaine forme de précarité se confronte à une réelle difficulté d'accès à l'habitat malgré les orientations auprès d'organismes compétents (liste d'attente importante).



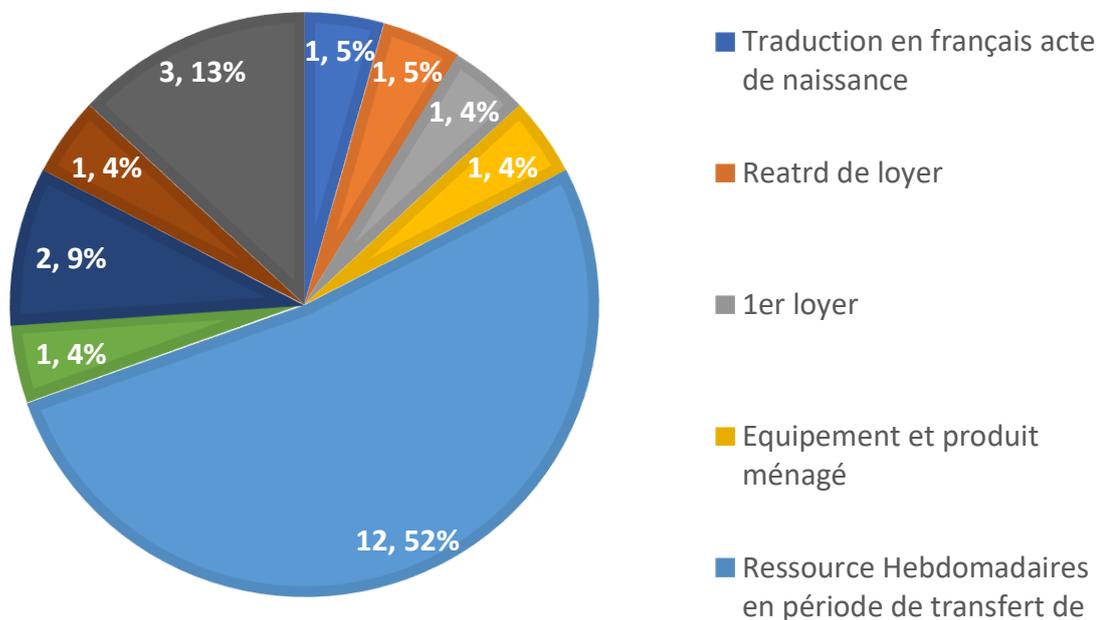


Le site internet, le réseau inter-ADEPAPE et l'Orée AJD sont les principaux moyens par lesquels les personnes sont orientées à l'ADEPAPE 69. Les services de l'aide sociale à l'enfance n'hésitent à orienter des jeunes en direction de l'association. **Cependant, nous devons continuer faire connaître l'ADEPAPE 69 auprès des services gardien.** Le réseau inter-ADEPAPE est assez significatif de passerelle possible pour des jeunes qui changent de département.

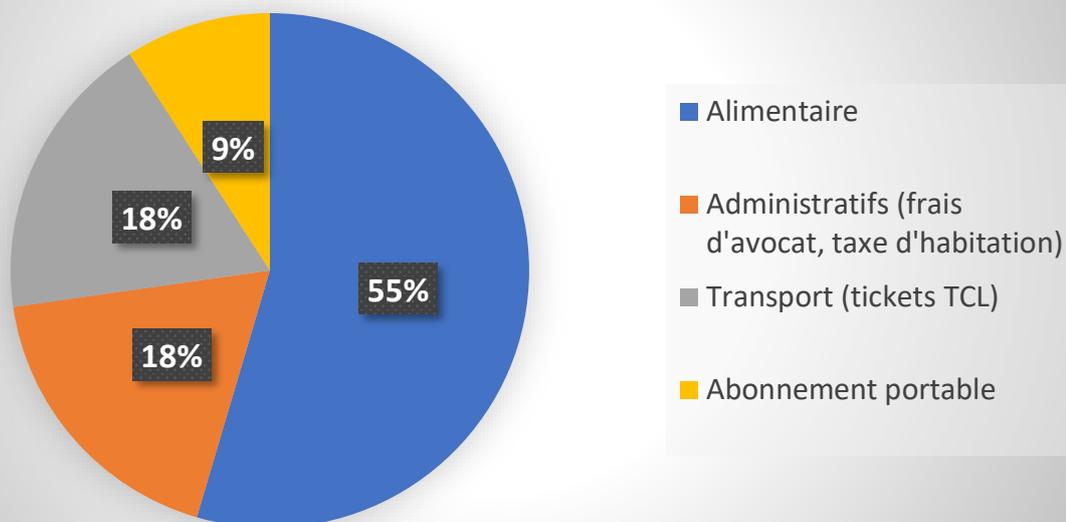
PRETS Financiers 2021: 24 octroyés



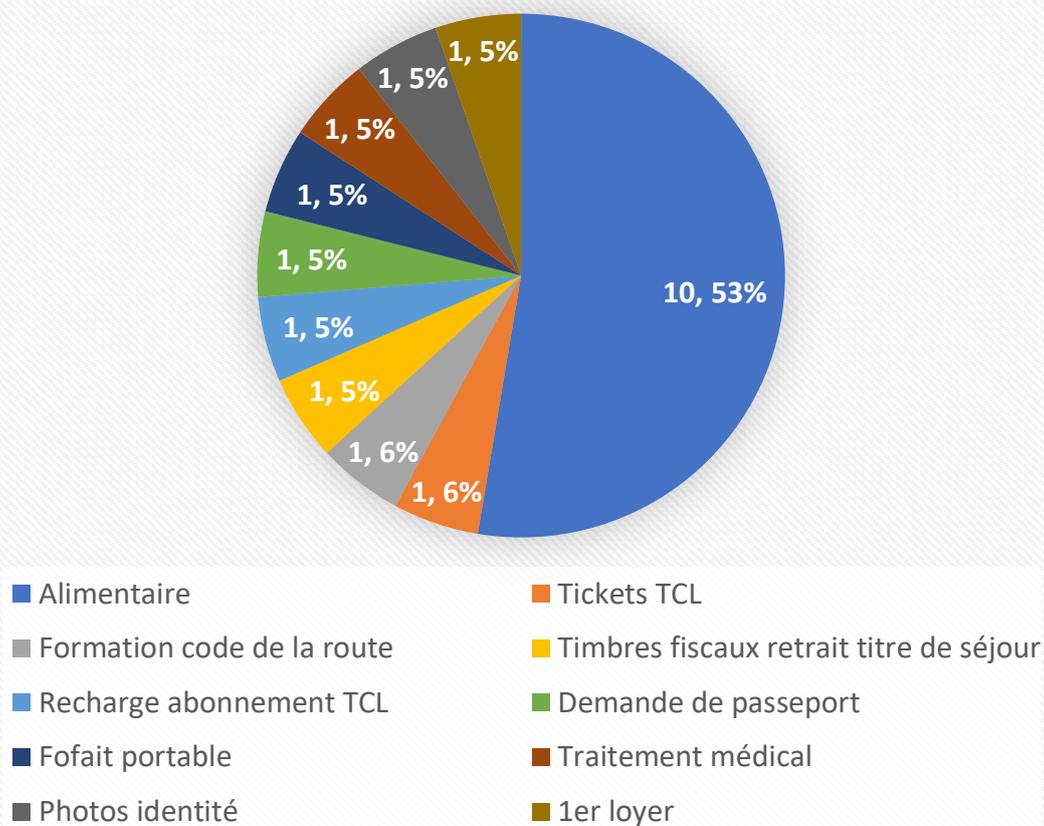
PRÊTS FINANCIERS 2022: 23 OCTROYÉS



Aides Financière en 2021



Aides Financières 2022: 19 octroyés



Les aides et les prêts financiers font partis des leviers importants de l'association envers les jeunes accompagnés. En effet, cela débloque des situations lui permettant ainsi d'avancer de manière significative dans leur parcours de jeune adulte (retrait de titre de séjour, alimentaire, caution ou 1^{er} loyer, permis de conduire.). C'est d'éviter un effet d'enlisement de certaines situations. La commission sociale a été sollicité à 7 reprises cette année. Il s'agit d'une instance de décision composés de trois bénévoles de l'association pour évaluer des situations souhaitant bénéficier d'un levier financier supérieur à 100 euros.

Conclusion : L'ADEPAPE 69 fait partie des associations sur le territoire Métropolitain qui répond à un besoin spécifique en l'occurrence celui des sortant de l'aide sociale à l'enfance. En vue de l'utilité du poste salarié depuis sa création en août 2020 il s'avère nécessaire que celui puisse continuer à perdurer. En effet, comme vous avez pu le constater les missions ainsi que les engagements du référent social sont nombreux et permet ainsi que l'association puisse continuer à se développer et à évoluer. C'est en ce sens qu'une valorisation salariale est toute légitime afin d'assurer la pérennisation de ce poste au sein de l'association dont les missions sont d'intérêts générales dont la Fédération Nationale des ADEPAPE est reconnue d'utilité publique. La pérennisation de ce poste permet d'assurer les missions et les nouveaux projets de l'ADEPAPE 69 au sein de la Métropole Lyonnaise.